Juillet 2015 - No 485

CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 23 JUIN 2015

Le Conseil communal était convoqué à 19h.30 en raison d'un important ordre du jour. Une très intéressante présentation des projets du SDNL (schéma directeur du nord lausannois - voir sous www.sdnl.ch) en cours dans la région a été montrée en début de séance. Elle a permis aux Conseillers de prendre connaissance des importants travaux en discussion en matière de transports (routes et transports publics) qui impacteront également notre village à moyenne échéance (dessertes et contournement qui tenteront d'endiguer les bouchons).

Le Président Olivier Martin a fait part de ses communications. Il a récapitulé toutes les activités du Bureau du Conseil depuis la dernière séance de Conseil communal.

Communications de la Municipalité

Tarif du gaz naturel

Lors du dernier Conseil communal M. Nicolet a posé plusieurs questions à la Municipalité au sujet du prix du gaz fourni à Froideville.

En réponse à notre demande du 24 mars dernier, Cosvegaz nous a répondu de la façon suivante : (certainement aussi à tous les consommateurs de gaz)

1. Evolution du prix du pétrole : en progression constante depuis le début des années 2000, les prix du pétrole ont fluctué, dès 2011, dans une fourchette comprise entre 105-115 $ le baril, avant de fortement baisser au 2e semestre 2014, pour enfin remonter autour de 60 $ le baril depuis janvier 2015.

Parallèlement, la dernière modification de nos tarifs date de novembre 2012, traduisant notre volonté de maintenir ceux-ci à un niveau stable.

2. Spécificités liées à l'indexation du prix du gaz naturel sur le cours du pétrole : sur le marché européen en général et sur le marché suisse en particulier, les prix du gaz naturel sont partiellement indexés sur les prix pétroliers avec un décalage moyen de six à neuf mois, selon les types de contrats et cela tant à la hausse qu'à la baisse.

Lorsque les prix du pétrole chutent (situation que nous avons connue dès le 2e semestre 2014) il faut donc patienter quelque six à neuf mois avant que nos prix d'achat de gaz soient influencés par la variation des prix du pétrole. Nous sommes aujourd'hui au terme de cette période transitoire de neuf mois, débutée en juillet 2014 et pouvons, de ce fait, prendre l'initiative d'ajuster nos tarifs et de faire bénéficier notre clientèle de cette baisse de prix de la composante « énergie » du gaz naturel d'environ 10% (hors TVA et taxe CO2) au 1er avril 2015.

Enfin et pour compléter notre réponse, nous vous signalons qu'il y a à Froideville 240 raccordements actifs au gaz naturel.

Fontaine du Rossy

Comme vous avez pu le constater, l'eau coule de façon naturelle après de fortes pluies, mais s'assèche par la suite au bout de quelques jours. Cela signifie que nous n'avons pas retrouvé toute l'eau dans le captage, comme avant les travaux de constructions au ch. de la Plaine.

Avant de passer à un approvisionnement mécanique par pompe, la Municipalité a décidé d'entreprendre une ultime démarche, à savoir la creuse d'une tranchée pour capter cette eau, à la hauteur du ch. du Raffort, sur la propriété de la famille Guarino.

Nous espérons que ces travaux seront couronnés de succès et que nous retrouverons un débit naturel tout au long de l'année.

Si tel ne devait pas être le cas, il ne nous restera plus alors que la solution mécanique déjà mentionnée.

Centre Bout'Choux

Par un tous-ménages, Mmes Chuard et Barnier ont informé notre population de la prochaine ouverture d'un local d'accueil pour les enfants de 2 ½ à 4 ans. Il est aussi proposé des réunions avec les parents dans le but d'échanger des propos et des expériences.

S'agissant d'un service « social » envers nos citoyens, la Municipalité est entrée en matière dans le cadre d'un soutien financier afin de faciliter le démarrage de cette nouvelle structure. Elle l'a fait sous la forme d'une garantie de déficit d'un montant de Fr. 10'000.00 max. par année.

Travaux sur la route cantonale « Rue de Lausanne »

Depuis le signal de fin de localité en direction de la déchèterie communale, des travaux de renforcement de la chaussée et un élargissement à 6m.50 sont prévus dès le 10 ou le 17 août 2015, en fonction des conditions météo, pour une durée de 2 mois environ. Il sera prévu une circulation alternée durant cette période.

ECHOS DE LA SEANCE

Premier objet à traiter, le rapport de la Municipalité sur sa gestion durant l'année 2014 n'a pas suscité de débats. Il a été adopté, ainsi que les comptes 2014 qui ont été passés en revue juste après. (les personnes intéressées peuvent trouver sur le site de la commune, rubrique Conseil communal, les préavis qui ont été traités lors de cette séance).

Venait ensuite un préavis demandant un crédit pour étudier la réfection intérieure du bâtiment de l'administration communale de Fr. 22'000.00.

La Commission des finances, par son Président M. Weibel, a soutenu ce projet d'étude globale afin de présenter une demande de crédit de rénovation qui rationalise les frais d'installation de chantiers successifs et propose une réorganisation spatiale des locaux répondant aux besoins de la population, notamment à mobilité réduite ou maman avec de jeunes enfants et des poussettes, par exemple.
Le préavis est accepté. Il y a 3 abstentions.

Le point suivant concernait la participation de notre commune aux charges d'exploitation du nouveau Centre sportif de Malley et la participation au capital-actions du Centre intercommunal de glace de Malley. Un film présentant les activités de ce centre est projeté à l'assistance avant les débats.

M. Weibel, président de la Commission des finances, relève qu'en l'état, la participation de notre commune à cette entité ne devrait pas varier fortement puisque celle-ci dépend de l'indexation d'un montant de Fr. 5.72 millions à répartir entre toutes les communes, en fonction de la population, du taux d'imposition et des dessertes en transports publics. La Commission ad hoc, par son président M. Porchet, a relevé la vétusté des locaux actuels qui ne répondent plus aux exigences modernes, tant en matière de sécurité que pour les manifestations sportives ou culturelles. Il indique que Froideville participe déjà au déficit d'exploitation de la patinoire. En acceptant ce préavis, il ne s'agira plus d'une participation volontaire, mais d'un engagement par la signature d'une convention d'actionnaires.

Ainsi que l'a relevé le Syndic, cela permettra à la commune de s'exprimer lors des assemblées, ce qui n'était pas le cas actuellement. M. Thuillard, Municipal, explique aussi que les enfants de notre commune pourront utiliser également ces locaux dans un cadre sportif ponctuel (notamment la natation et le patinage), mais pas scolaire, car les déplacements jusqu'à Malley prendraient trop temps.
Le préavis est accepté. Il y a 5 avis contraires et 4 abstentions sur 46 votants.

Venait ensuite une demande de crédit de Fr. 108'000.00 pour remplacer les luminaires à vapeur de mercure par des ampoules LED. La Commission des finances, par M. Weibel, relève que les luminaires actuels étaient installés depuis plus de 25 ans, donc largement amortis. L'économie financière potentielle a été évaluée à 35 %, ce qui représente 33'400 kWh. Un subside de la Confédération de Fr. 100.- par lampe est alloué.

La Commission ad hoc, par la voix de M. Valéry Martin a constaté qu'une interdiction de ces luminaires est entrée en vigueur en mars dernier. La technologie LED projetée est programmable et paramétrable, notamment la nuit. Il est prévu de changer 90 luminaires. L'économie d'électricité est estimée de 50 % à 60 %.

La parole n'étant pas demandée concernant ce préavis, il est accepté à main levée, à l'unanimité.

Au chapitre des divers, Mme Weibel et M. Zoëll se sont inquiétés de la problématique du manque de visibilité au débouché du parking du Bas de la Fin, suite à la construction du collège du Tilleul. Le Municipal M. Girod a confirmé que la signalisation, parfaitement légale, resterait en place. En sortant du parking, les usagers n'ont pas la priorité de droite ainsi que certains le pensent. Il y a bien une perte de priorité. Il est conscient que cette sortie est compliquée et s'en préoccupe actuellement, notamment avec des mamans qui prévoient la mise en place d'un Pédibus (voir plus loin dans cette édition). Il relève en outre que, et c'est un comble, le 90 % des véhicules sortant du parking aux

heures scolaires sont des parents qui viennent chercher leurs enfants et qui sont pressés. Mme Schürch s'est inquiétée du nombre important de véhicules stationnant à longueur de temps sur ce parking en précisant que parfois les mamans ne trouvent plus de place pour attendre leur enfant. M. Girod a répondu qu'il s'occupe de cette problématique d'une façon plus générale. Par exemple, il a constaté que les véhicules qui stationnaient devant la grande salle, depuis qu'il a mis la nouvelle signalétique, se sont déplacés au boulodrome.

Mme Ecuyer a demandé si on avait déjà des résultats concernant la pose des éléments aux entrées de village. M. Girod confirme qu'une baisse significative de vitesse moyenne a été enregistrée.

La fin de la séance était consacrée aux élections réglementaires, les dernières avant la prochaine législature qui débutera en juillet 2016.

M. Olivier Martin est élu par 30 voix sur 46 (6 blancs et 10 éparses) il poursuit donc la présidence.

M. Dominique Glur est élu 1er vice-président par 40 voix sur 46 (2 nuls, 4 blancs).

Le 2ème vice-président sera élu lors d'une prochaine séance.

Les scrutateurs sont élus à main levée. MM. Christian Clément et Claude Dussez sont reconduits dans leurs fonctions.
Les scrutatrices suppléantes Mesdames Martine Ecuyer et Sarah Vittoz sont également reconduites dans leurs fonctions à main levée.

La séance est levée à 22h45.

ADMINISTRATION COMMUNALE – HORAIRE D'ÉTÉ

Durant la période estivale, à savoir du **lundi 6 juillet jusqu'au vendredi 21 août 2015**, l'horaire de l'administration communale sera le suivant :

Ouvert tous les matins du lundi au vendredi de 07h30 à 11h00
ainsi que le mardi après-midi de 14h00 à 16h00

Reprise de l'horaire habituel dès le lundi 24 août 2015.

La permanence du jeudi soir est supprimée durant les mois de juillet et août.
Reprise le jeudi 27 août 2015.

RAPPEL : TRAVAUX BRUYANTS

Nous vous rappelons l'article 42 de notre règlement de police concernant les horaires relatifs aux travaux bruyants, dont ceux des tondeuses à gazon notamment et vous prions de bien vouloir le respecter :

Travaux bruyants Art. 42
Sauf autorisation de la Municipalité, tout travail bruyant de nature à troubler le repos des personnes est interdit entre 20 heures et 7 heures, ainsi que les dimanches et jours fériés usuels. En outre, en dehors de ces heures, toutes les mesures doivent être prises pour réduire le bruit le plus possible. Font exception aux règles ci-dessus, celles citées à l'article 58. En outre, l'usage des tondeuses à gazon et engins similaires (tronçonneuses, scies circulaires, meules, etc.) est interdit entre 12 heures et 13 heures ainsi qu'à partir de 18 heures le samedi.

ELAGAGE DES ARBRES ET DES HAIES

La Municipalité rappelle qu'en bordure des routes et des chemins publics, les haies et les arbres doivent être élagués selon les normes suivantes :

HAIES

- Au minimum à la limite de la propriété
- à une hauteur maximale de 0,60 m lorsque la visibilité doit être maintenue, 1,50 m en zone agricole, 2 m dans les autres cas

ARBRES

- au bord des chaussées : à 5 m de hauteur et 1 m à l'extérieur
- au bord des trottoirs : à 2,50 m de hauteur et à la limite de la propriété

Loi sur les routes du 10.11.1991 – articles 8, 9 et 10 du règlement d'application

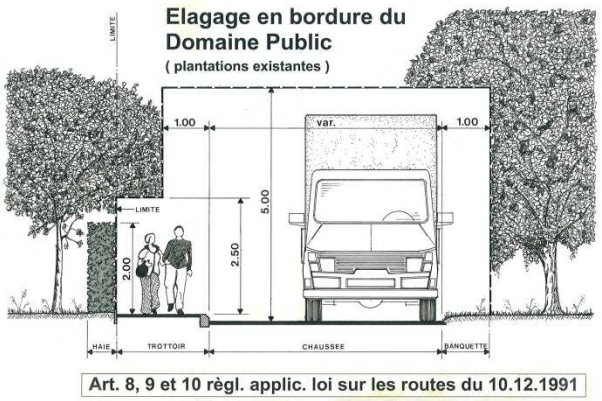

Art. 8, 9 et 10 règl. applic. loi sur les routes du 10.12.1991

Pour tous les autres cas, soit haies et arbustes qui ne sont pas en bordure du domaine public, les règles à appliquer figurent dans le code rural et foncier vaudois.

Les dispositions de la loi à ce sujet sont applicables toute l'année.

MOBILITE DOUCE

Depuis quelques années, la Municipalité a favorisé la mobilité douce en accordant une subvention de Fr. 300.00 lors de l'achat d'un vélo électrique.

De nombreux citoyens ont profité de cette action.

Aujourd'hui, devant le succès de ce moyen de transport, leur prix a très fortement baissé et la Municipalité est d'avis qu'un subside ne se justifie plus.

C'est pourquoi elle ne portera plus cette rubrique au prochain budget communal.

«ON PEUT SANS PROBLEME BRULER DES DECHETS MENAGERS DANS SA CHEMINEE.»

Faux!

L'incinération de déchets dans une cheminée ou au jardin n'est pas seulement illégale, mais surtout très dangereuse pour la santé. Des gaz toxiques et agressifs peuvent en effet se former, comme de la dioxine (le poison de Seveso) ou du furane. En brûlant soi-même ses déchets, on ne risque donc pas seulement de mettre sa santé et l'environnement en péril, mais aussi une amende ou une plainte pénale. (Source: ASED, www.ased.ch)

ACOF

72h pour une Suisse solidaire www.72heures.ch
Tu as entre 13 et 25 ans ... c'est pour toi !

En l'espace de 72h (10 au 13 septembre), des groupes de jeunes de toute la Suisse mettent en œuvre des projets d'utilité publique dans tous les domaines, choisis par eux.

Avec l'appui de l'Association du Centre œcuménique de Froideville, une équipe de jeunes est motivée à relever le défi. Si tu as entre 13 et 25 ans et que le challenge te branche, inscris-toi.

Inscriptions et renseignements jusqu'au 13 juillet 2015 auprès de :
Nicole Sekarski, Froideville (nicolesekarski@bluewin.ch ou 021/ 882 19 71 dès 20h)
Sandra Hulaas, Morrens (sandra.hulaas@citycable.ch ou 021 732 10 09)

INFORMATION EN SANTÉ PUBLIQUE

CANICULE

RESTER AU FRAIS

canton de vaud

Les périodes de canicule sont éprouvantes pour petits et grands, mais les seniors sont plus particulièrement touchés. Soyons solidaires et prêtons-leur attention, surtout lorsqu'ils sont seuls ou dépendants.

www.vd.ch/canicule

PROTÉGEONS - NOUS !

CONSEILS EN CAS DE GRANDES CHALEURS

Se reposer... rester au frais
- Rester chez soi, réduire l'activité physique
- Prêter attention aux enfants et aux seniors

Laisser la chaleur dehors... se rafraîchir
- Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit
- Porter des vêtements clairs, amples et légers
- Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps

Boire régulièrement... manger léger
- Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif
- Prendre des repas froids riches en eau: fruits, salades, légumes et produits laitiers
- Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique

En présence de signaux d'alerte
- Appeler le médecin traitant,
- S'il est absent, appeler la centrale des médecins de garde **0848 133 133**
- En cas d'urgence vitale appeler le **144**

Symptômes possibles d'un coup de chaleur: faiblesse, confusion, vertiges, nausées et crampes musculaires. Il faut agir immédiatement! Faire boire et rafraîchir la personne.

www.vd.ch/canicule

pedibus.froideville@gmail.com

Dès le lundi
31 août 2015 !

Suite à notre soirée d'informations, nous avons pu projeter les itinéraires et les arrêts ci-dessous. Afin de préparer les horaires avant la rentrée, nous avons besoin que chaque personne intéressée complète une inscription avec ses disponibilités d'ici au 1er août. Ce document vous sera envoyé par retour de votre e-mail à l'adresse pedibus.froideville@gmail.com.
Vous pouvez aussi l'obtenir au greffe ou à mon domicile à Froideville
Isabelle Lugrin, Rte du Chalet-à-Gobet 4, 021.544.67.91

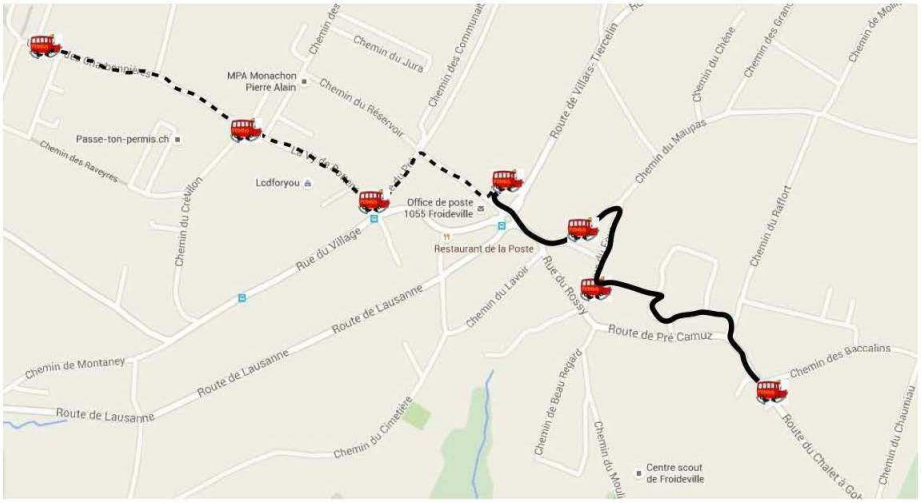

Pédibus Froideville
Auriane Jaccoud
Isabelle Lugrin

Fête de la
Rue du Four
4 et 5 septembre à FROIDEVILLE

Vendredi : dès 18h00
Cantine avec restauration
Bar des pompiers - fondue
Tombola
Dès 20h30
Concert live "REMAKE BAND"
Dès 22h30 :
Danse et karakoé

"Que perdure la tradition"

Samedi : dès 9h00
Marché artisanal
Promenade en poneys
Dès11h30 : restauration
14h30 : Départ du 400 m
des petits enfants
inscriptions sur place
Dès 18h30 : pizzas
Soirée : karakoé - DJ

La société FSG de Froideville recherche 1 monitrice pour le cours suivant:

Un(e) moniteur/trice pour la **Gym Dames** dès la rentrée 2015-2016,

ainsi qu'une aide Gym enfantine.

Il est possible de suivre des cours de moniteur/trice si besoin, payée par la société.
Pour toutes informations envoyez un mail. gym.froideville@gmail.com
Ou par téléphone au 079.306.21.03

Société de gymnastique de Froideville
Gymnastique acrobatique

Le groupe de gymnastique acrobatique a participé cette année à 3 compétitions. Le Championnat Suisse suivit de la Geneva Acro Cup et mi juin au Championnat Genevois open. Les 2 premières compétitions ont permis aux groupes de mieux se connaître et nous sommes fières d'avoir remporté 3 podiums lors du Championnat Genevois. L'argent et le bronze pour les duos féminins, catégorie SUI 1, et le bronze pour les trios en catégorie SUI 1 également. C'est toujours un grand investissement de la part des gymnastes et des parents que je tiens à remercier tout spécialement. Un grand bravo à toutes pour cette année acrobatique! AJ

Gym Danse

Deux cours de gym danse (ballon, cerceau, massues, ruban, corde) ouvriront dès la rentrée scolaire le mercredi après-midi pour les filles âgées entre 7 et 16 ans. Pour plus de renseignements contacter Sonia Marti : sonia.marti78@gmail.com

Gym Dames

Le groupe de gym dames est en plein changement. Si vous souhaitez faire partie d'une société du village et partager vos envie pour ce groupe, si vous avez des idées ou des propositions, si vous êtes motivées à réfléchir avec nous, nous vous proposons une réunion le **mercredi 2 septembre** à 20h00 au Foyer de la salle de gym. Nous aimerions répondre au mieux aux attentes des futures participantes, c'est pourquoi votre avis nous intéresse. Venez le partager avec nous! En espérant vous voir nombreuses! D'ici là bon été !

Le comité: Rachel, Laeticia, Sandrine, Stéphanie et Auriane
Si vous avez des questions: gym-froideville@gmail.com

Ludo Froideville

Toute l'équipe de la ludothèque vous souhaite un très bel été, et se réjouit de vous retrouver à la rentrée, dès le mardi 25 août 2015.

Nos heures d'ouverture :

- mardi 15h00 – 17h00
- jeudi 19h00 – 20h00
- samedi 09h30 – 11h30

Ludothèque de Froideville, Collège du Chêne, case postale 27, 1055 Froideville

---

FROIDEVILLE GIRON DU CENTRE
29 JUILLET AU 2 AOUT 2015

1er Août 2015 à Froideville

Programme de la fête et invitation à l'apéritif communal

Avant de débuter la célébration de la fête nationale, la Municipalité convie chaque habitant de Froideville à un *apéritif sur le site du Giron du Centre FVJC 2015*. Tous les Cacatchoux (petits et grands) sont ainsi bienvenus entre 18h et 19h30 sous la grande cantine afin de partager ce moment de convivialité (il vous suffira simplement de vous annoncer à l'entrée). Vous pourrez aussi vous restaurer sur place dans les différents endroits prévus à cet effet.

Dès 21h00, une brève partie officielle sera suivie du traditionnel cortège au flambeau menant au site où le feu du 1er Août sera allumé. A proximité de celui-ci, une aire sécurisée vous permettra d'illuminer le ciel de Froideville avec vos propres fusées et engins pyrotechnique avant que les feux d'artifices offerts par la commune ne commencent à 22h15.

Nous vous souhaitons d'ores-et-déjà un bel été et vous attendons nombreux afin de fêter comme il se doit le 724ème anniversaire de la Suisse.

Le comité d'organisation

FROIDEVILLE
GIRON DU CENTRE
29 JUILLET AU 2 AOUT 2015

Informations aux habitants de Froideville

Le Giron approchant à grand pas, nous profitons de vous faire un récapitulatif des informations utiles avant la manifestation qui se déroulera du 29 juillet au 2 août 2015 :

- Mercredi 29 juillet à 19h00 : Tournoi de pétanque en doublette, CHF 20.- par équipe, inscriptions possibles jusqu'au 22 juillet auprès de Mireille Tacconi au 079/225.54.82 ou sur le site internet de la manifestation www.froideville2015.ch.

- Jeudi 30 juillet à 19h00 : Tournoi de volley mixte (4 joueurs, dont minimum 1 fille), CHF 40.- par équipe, inscriptions possibles jusqu'au 22 juillet auprès de Mireille Tacconi au 079/225.54.82 ou sur le site internet de la manifestation www.froideville2015.ch.

- Samedi 1er Août, de 11h00 à 15h30 : Brunch de la Fête Nationale, CHF 30.- par adulte et pour les enfants, CHF 1.- par tranche d'âge jusqu'à 12 ans. Inscriptions possibles jusqu'au 20 juillet auprès de Caroline Grognuz au 079/474.91.05 ou sur le site internet de la manifestation www.froideville2015.ch.

Concernant le programme complet de la manifestation, il est disponible sur notre site internet.

Comme une telle manifestation ne pourrait être possible sans l'aide de bénévoles, **nous sommes toujours à la recherche de personnes pour combler nos plannings**. Sur le site internet de la manifestation, vous avez la possibilité de voir les tranches horaires encore disponibles et de vous y inscrire directement. **On compte sur vous !**

Durant les 5 jours de manifestation, le trafic routier dans le village risque d'être un peu plus chargé qu'à l'accoutumée et nous nous en excusons déjà. Nous vous faisons parvenir un plan d'accès valable du 29 juillet au 2 août afin de vous informer des routes à forts passages.

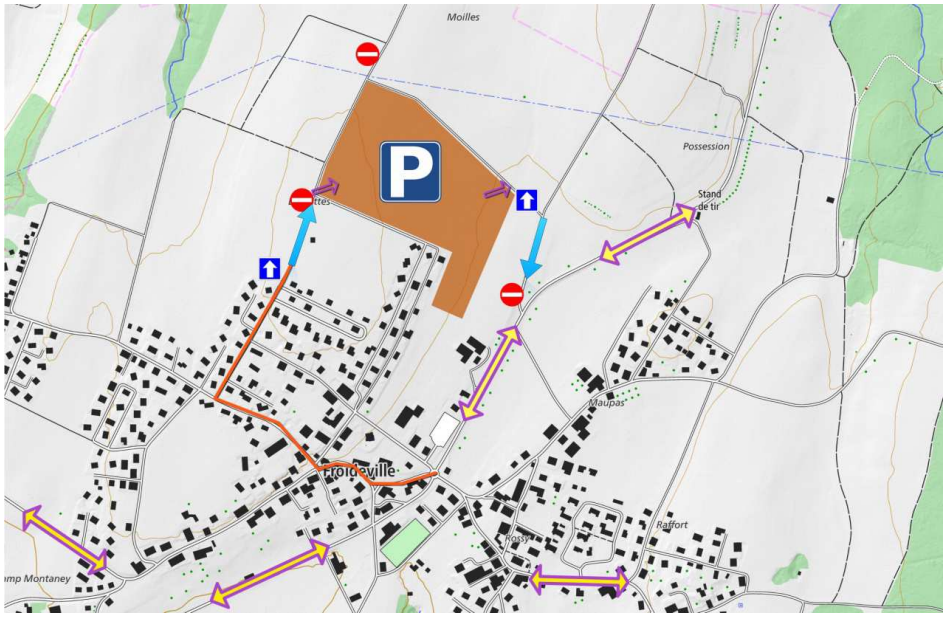

Nous vous rappelons également que le dimanche 2 août, aura lieu le cortège qui partira à 19h00 de la place de fête et durera jusqu'aux alentours de 21h30. Vous pouvez trouver le parcours dans le dernier Froideville Info.

Nous vous remercions de votre compréhension et nous nous réjouissons déjà de vous voir nombreux au Giron du Centre 2015 à Froideville !

Avec nos meilleures salutations, le comité d'organisation du Giron.

A la belle saison, les sentiers et les forêts de la région se prêtent aux activités de plein air.

Nous organisons :

- des sorties VTT : rendez-vous chaque jeudi soir à 19 heures à la laiterie, 2 groupes « C't'équipe » selon le niveau
- du walking et
- d'autres activités sportives et récréatives.

En automne, nous retroussons nos manches pour préparer le tracé des pistes de fond et monter le téléski.

Rejoignez-nous ! Pour en savoir plus, consultez notre site : **www.cn-froideville.ch** ou suivez-nous sur Facebook !

Le Centre nordique de Froideville (CNF) est une association à but non lucratif qui fonctionne grâce au bénévolat, aux cotisations des membres et à la vente des abonnements de la RSF.

Commission du Jumelage
FROIDEVILLE – LA PACAUDIERE

RAPPEL
Ne pas oublier notre déplacement à La Pacaudière, **les 12 et 13 septembre 2015**. Nos amis Pacaudois nous préparent un super programme pour marquer les 30 ans de notre jumelage.
Nous vous ferons parvenir tous les détails prochainement.

***

Je profite également de ces quelques lignes pour rappeler que nous sommes toujours à la recherche de nouvelles familles pour partager avec nous, des moments pleins de richesses et de sympathie.
Pour de plus amples renseignements, vous pouvez sans autre prendre contact avec le soussigné ou un des membres de notre comité.

Commission du Jumelage :

Pierre-Alain WITZIG, rue du Village 7, 1055 FROIDEVILLE
☎ *021 881'59'56 079 317'44'70 Prof. : 021 315'34'34*
E-mail : dpawitzig@bluewin.ch

Petites annonces : pensez aussi à consulter les petites annonces sur le site www.froideville.ch !

Famille de Froideville, attendant une petite fille pour la fin août 2015, recherche **une nounou ou maman de jour** pour la garder dès la fin du congé maternité, soit début 2016. Ayant des horaires irréguliers, nous recherchons une garde entre 4 et 10 jours par mois, en fonction des mois. Il s'agit de garde pour la journée uniquement. En revanche, les jours ne sont pas fixes et sont à définir de mois en mois. Dans le cadre de la nounou à domicile, une aide de ménage est la bienvenue. De plus, il faut que la nounou soit à l'aise avec le contact des animaux car nous avons deux chats et deux chiens. En cas d'intérêt pour cette annonce, merci de nous contacter au 079/941.55.66 ou sur notre mail : poussin-rose@bluewin.ch.

eds services et nettoyages
www.edsnettoyage.ch 076/297.47.08

ZUMBA A FROIDEVILLE

Zumba Fitness	18h30 à 19h30 le lundi
Tarifs :	Cours d'essai gratuit Par mois Fr. 48.00 (soit Fr. 12.00 le cours)
Lieu :	Grande salle de Froideville 1er étage
Infos et inscriptions :	Audrey Clerc (Attitude danse) 079 958 87 62 www.attitudedanse.ch

---

option piscine & accessoires

VOTRE PARTENAIRE CONFIANCE

Avec nous, choisissez de vivre votre saison baignade en toute tranquillité.

L'indispensable à proximité :

- Piscine - Spa - Sauna - Welness.
- produits et matériel d'entretien.
- accessoires & jeux divers.
- chauffage, sécurité, abris.
- grills & dépôt de gaz.

www.optionpiscine.ch

Rue du Village 20A - 1055 Froideville Tél. : 021 882 41 45 - Mobile : 076 205 10 70

INSTITUT YOMANIELS

EPILATION :

Jambes entières + aisselles + bikini	60.--
Demi-jambes + aisselles + bikini	45.--
Lèvres + aisselles + bikini	20.--
Teinture des cils	20.--
+ sourcil	5.--
Soins du visage (AVS : Fr. 65.--)	80.--

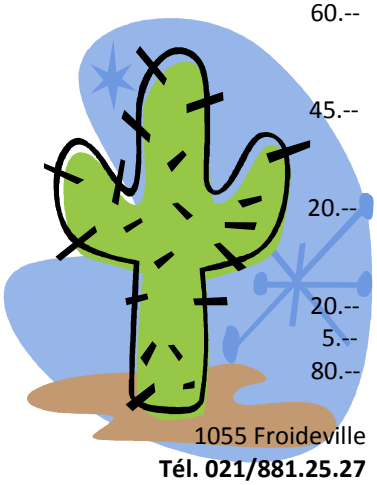

1055 Froideville
Tél. 021/881.25.27

Proclamez votre droit d'être en forme !

dance2Bfit : Méthode dynamique et complète toute en musique, une heure durant laquelle vous allez vous éclater tout en optimalisant votre condition cardio-vasculaire et en raffermissant vos muscles !!!

Cours de 9 h à 10 h à la Grande Salle de **Froideville**

kids'dance2Bfit : Pour les enfants dès 7 ans et plus, qui adorent faire des exercices dansés sur des musiques actuelles.

Cours de 16 h à 17 h (7-9 ans) de 17 h à 18 h (10-14 ans)
à la Salle des Combes à **Cugy**

Contact: marylinp@danceaerobics.com - 078 807 59 31

1er cours gratuit !

Dépannage informatique :

Des problèmes avec vos ordinateurs ? Lenteurs ? Virus ? Installations de programmes. Nettoyage d'ordinateur. Installation d'une imprimante ou autres ? Tous les petits tracas que l'on trouve sur nos ordis. Je les dépanne pour Fr. 50.00 pour la première intervention (max. 1 heure) - Tél. : 078 619 20 04.

Bienvenue et profitez de nos avantages exclusifs !

Banque Raiffeisen du Gros-de-Vaud
La Vy-de-Bottens 2, 1055 Froideville
Tél. 021 886 20 40
www.raiffeisen.ch/gros-de-vaud

RAIFFEISEN

ABC de l'ongle

POSE COMPLETE 100.-
REMPLISSAGE 70.-
RENFORCEMENT 70.-
PIEDS 50.-
SEMI-PERMANENT 40.-
SOIN DES MAINS OU PIEDS SANS VERNIS Fr. 15.-
SOIN DES MAINS OU PIEDS AVEC VERNIS Fr. 25.-

CH.DU COUCHANT 4
1055 FROIDEVILLE
079/526.54.51

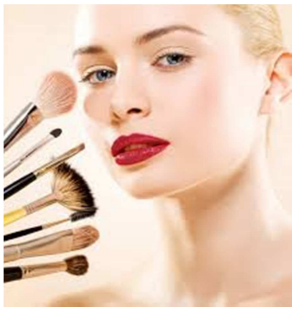

COACHING
MAQUILLAGE 50.-
ATELIER MAQUILLAGE 70.-

www.abcdelongle.e-monsite.com
www.au-massage-sportif.e-monsite.com
079/296.32.34

Agenda

2015

Juillet 29, 30, 31, Août 1 et 2	Giron des Jeunesses campagnardes	Les Moilles
Septembre 4, 5	Fête de la rue du Four	Rue du Four
Septembre 12, 13	Jumelage	La Pacaudière
Novembre 1er	Kermesse – fête du village	Grande salle
Novembre 14	Loto – FC Froideville Sports	Grande salle
Novembre 27, 28, 29 Décembre 3, 4, 5	Soirées théâtrales	Grande salle
Décembre 6	Chantée de St-Nicolas	Centre œcuménique
Décembre 12, 13	Marché de Noël	Grande salle
Décembre 19	Noël villageois	Centre oecuménique

****

DATES DES PROCHAINS CONSEILS COMMUNAUX 2015

Mardi : 15.09 - 27.10 - 8.12

MARCHE DES PRODUCTEURS ET ARTISANS LOCAUX :

Les 5 septembre et 3 octobre 2015.

Horaire : de 09h00 à 12h00, ch. du Maupas 1

Venez les soutenir !